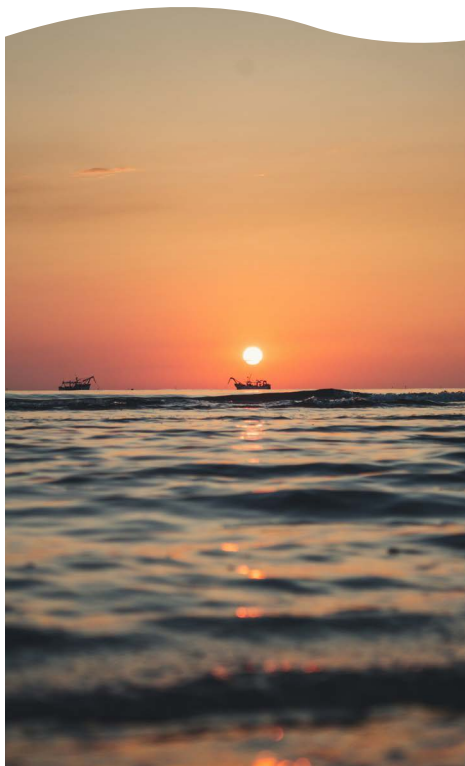




PLATEFORME  
**Océan & Climat**

## **PLAIDOYER**

Un changement de cap collectif pour l'océan,  
le climat et la biodiversité





Ce document a été réalisé par la Plateforme Océan & Climat.

**Coordination :** Marine Lecerf

**Production et animation :** Cyrielle Lâm, Gauthier Carle, Loreley Picourt, Luna Merino, Noé Ade, Raphaël Cuvelier, Théophile Bongarts-Lebbe, Victor Brun

**Traduction :** Graham MacLachlan

**Conception graphique :** Natacha Bigan

**Crédit photo de couverture :** © Ocean Image Bank-Cameron Venti, © Ocean Image Bank-Ammar Alsayed Ahmed, © Wassim Chouak, © Unplash, © The SEA People, © Oleksandr Sushko

**Pour citer le document :** Plateforme Océan & Climat, 2025, *Un changement de cap collectif pour l'océan, le climat et la biodiversité*, 24 pages.

Novembre 2025

# Qui sommes-nous ?

La **Plateforme Océan & Climat (POC)** est **un réseau international composé de plus de 115 organisations** issues de la société civile : ONG, instituts de recherche, aquariums, fondations, représentants du secteur privé, organismes publics, collectivités locales et organisations internationales.

Créée à la veille de la COP21 à Paris avec le soutien de l'État français et de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, la POC a pour mission de **promouvoir les connaissances scientifiques** sur le rôle de l'océan et de ses écosystèmes au sein du système climatique mondial, et de **plaider pour une meilleure prise en compte des interactions océan-climat-biodiversité** auprès des décideurs politiques.

Agissant à l'**interface entre science et politique**, la POC offre un espace de réflexion et de dialogue entre la communauté scientifique, la société civile et les décideurs, qui vise à encourager une démarche collective et holistique, face aux questions relatives à la santé de l'océan dans le contexte du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.



## LES MANDATS DE LA POC DANS LES FORUMS

● La POC bénéficie du statut d'observateur au sein de la **Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)** et y joue plusieurs rôles clés :

• Point focal « Océan et Zones Côtières » du Partenariat de Marrakech pour l'Action Climatique Mondiale (MP-GCA), qui mobilise les acteurs non étatiques afin de renforcer l'ambition et d'accélérer l'action climatique, avec le soutien des Champions de Haut Niveau pour le climat ;

• Coordinatrice de la campagne des « Ocean Breakthroughs », co-portée par le groupe « Océan et Zones Côtières » du MP-GCA et les Champions du climat, afin de stimuler les actions et les investissements des acteurs non étatiques dans cinq secteurs maritimes clés, à savoir le transport maritime, la conservation marine, les systèmes alimentaires aquatiques, le tourisme côtier et les énergies marines renouvelables ;

• Experte au sein du groupe « Océan et Zones Côtières » du Programme de travail de Nairobi sur l'adaptation, qui sert de centre de ressources pour soutenir les Parties dans la prise en compte des enjeux marins et côtiers dans leurs stratégies de résilience et d'adaptation ;

• Responsable du groupe « Systèmes côtiers et océaniques » de l'Agenda de Charm el-Cheikh pour l'Adaptation, qui réunit pays et acteurs non étatiques autour d'un ensemble d'objectifs d'adaptation communs ;

• Experte du « Dialogue sur l'Océan et le Changement Climatique », mandaté par la COP afin de renforcer l'intégration de l'océan dans les processus de la CCNUCC.

● La POC est une organisation observatrice auprès de la **Convention pour la Diversité Biologique des Nations Unies (CDB)** et du **Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)**.

● La POC, avec le Varda Group, a été mandatée par les gouvernements français et costaricain pour consulter et mobiliser la société civile en amont de la troisième **Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC)** qui s'est tenue à Nice en juin 2025.

● La POC a participé à la revue des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), menée par le Gouvernement français, portant sur les chapitres relatifs à l'océan, y compris les Rapports Spéciaux sur le réchauffement planétaire de 1,5°C, le Rapport Spécial sur l'Océan et la Cryosphère dans le contexte du changement climatique et le Sixième Rapport d'évaluation.

## SYNTHÈSE

À l'occasion du dixième anniversaire de l'Accord de Paris, la Plateforme Océan & Climat (POC) dévoile son nouveau plaidoyer. Animés par le même sentiment d'urgence, les membres de la POC unissent une fois de plus leur force pour inverser la tendance en faveur de l'**océan, du climat et de la biodiversité**. Élaborées à travers un processus collaboratif et inclusif, ces recommandations reflètent l'expertise collective et l'engagement du réseau de la POC.

Le document propose une vision claire : **des décisions guidées par la science, des solutions déployées urgemment, et une transformation en profondeur des systèmes qui entraînent le déclin de l'océan**. Pour traduire les engagements en impacts concrets, nous devons repenser en profondeur notre façon de considérer, de gouverner et d'interagir avec l'océan.

La transition à venir ne se limite pas à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou à la fin des pratiques néfastes, mais consiste à rétablir un équilibre en construisant des économies qui soutiennent le vivant, des institutions inclusives et des sociétés qui prospèrent en harmonie avec la nature.

Le document se conclut par **dix propositions clés pour guider les décideurs** dans leurs réflexions sur les priorités de gouvernance. Ces mesures concrètes constituent une feuille de route collective pour accélérer l'action en faveur de l'océan, renforcer la gouvernance, et aligner les efforts collectifs à travers les secteurs et les échelles. Ensemble, elles tracent la voie vers une nouvelle ère – celle où l'ambition se transforme en progrès tangibles pour l'océan, le climat et les sociétés.

## ABRÉVIATIONS

AIFM : Autorité Internationale des Fonds Marins

AMCEZ : Autres Mesures de Conservation Efficace par Zone

BBNJ : Accord des Nations Unies sur la biodiversité en haute mer

CCNUCC : Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique

CDB : Convention pour la Diversité Biologique

COP : Conférence des Parties

CO<sub>2</sub> : Dioxyde de carbone

ECOSOC : Conseil économique et social

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

mCDR : *Marine carbon dioxide removal* : élimination du dioxyde de carbone en milieu marin

MP-GCA : Partenariat de Marrakech pour l'Action Climatique Mondiale

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OMI : Organisation Maritime Internationale

ONU : Organisation des Nations Unies

POC : Plateforme Océan & Climat

TIDM : Tribunal international du droit de la mer

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNOC : Conférence des Nations Unies sur l'Océan



# CHANGER DE CAP POUR LA PLANÈTE BLEUE

L'océan est menacé, et avec lui tous les services vitaux qu'il rend pour la régulation du climat, la préservation de la biodiversité et le bien-être humain. Le changement climatique expose l'océan à des changements majeurs, parfois irréversibles. Sa capacité à absorber le dioxyde de carbone diminue, déclenchant une dangereuse boucle de rétroaction où l'aggravation des impacts climatiques accentue encore la détérioration de la santé de l'océan – et, en fin de compte, de la nôtre. Ces effets sont exacerbés par les pressions anthropiques croissantes, à savoir la surexploitation, la modification de l'utilisation des

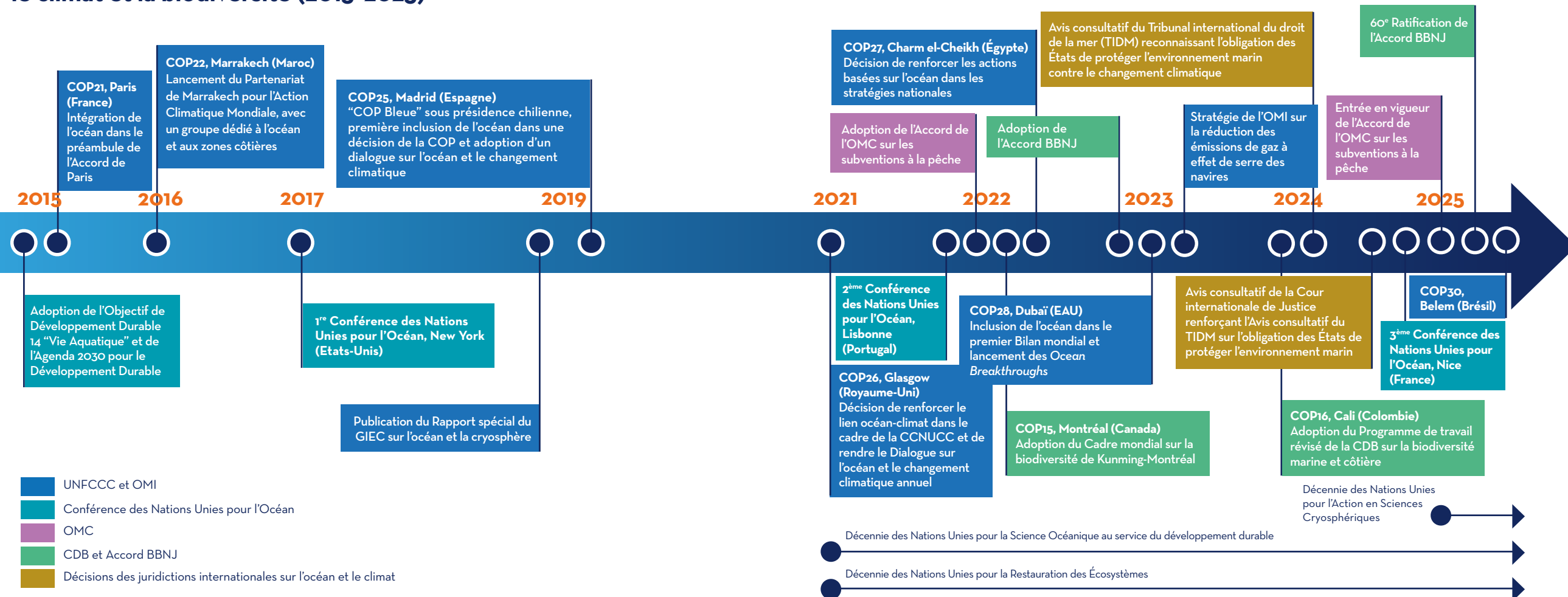
terres et des mers, la pollution et la prolifération des espèces exotiques envahissantes. **Les conséquences sont déjà visibles** et, si les populations côtières en subissent les effets les plus immédiats, elles concernent l'ensemble de l'humanité.

La dernière décennie a été marquée par **des avancées significatives** dans la reconnaissance de l'océan au sein des agendas politiques sur le climat et la biodiversité. D'une simple mention dans l'Accord de Paris à une inclusion croissante dans le régime climatique, l'océan n'est plus seulement

perçu comme une victime mais comme une réponse incontournable. En effet, **les solutions fondées sur l'océan** – à travers la conservation marine, les énergies marines renouvelables, le transport maritime, les produits de la mer, le tourisme côtier, et le pétrole et les gaz offshore – pourraient contribuer jusqu'à un tiers de la réduction des émissions nécessaire d'ici 2050. Ces solutions sont donc essentielles pour atteindre l'objectif de zéro émission nette, seule voie vers un futur résilient, juste et positif pour la nature.

Cependant, **les progrès demeurent trop lents**. Les mesures prises restent majoritairement superficielles, bien en deçà des transformations profondes indispensables pour faire face à l'ampleur des défis à venir. Le tout premier Bilan mondial de l'action climatique a mis en évidence une réalité inquiétante : le monde n'est pas sur la trajectoire nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les politiques actuelles nous placent sur la trajectoire d'un réchauffement climatique de 2,5°C à 2,9°C d'ici 2100 - bien au-delà de la limite

## Chronologie des avancées majeures pour l'océan, le climat et la biodiversité (2015-2025)



de 1,5°C fixée par l'Accord. Tandis que les États peinent à tenir leurs engagements, **leur crédibilité continue de s'éroder**, sapant la confiance dans les processus internationaux et alimentant une boucle de rétroaction socio-politique sans doute aussi dangereuse que les boucles physiques du climat.

Parallèlement, **le paysage géopolitique évolue rapidement**. La science fait face à des attaques croissantes, tandis que la désinformation se propage ; notamment sur le changement climatique dont les preuves continuent d'être niées. Alors que **le multilatéralisme et la coopération internationale sont de plus en plus fragilisés**, il faut urgemment repenser et renforcer les processus multilatéraux et les partenariats. Dans ce contexte exigeant, **la société civile a un rôle clé à jouer** pour défendre la science, les décisions politiques informées et l'action collective ; tout en appelant les décideurs à davantage de redevabilité et à respecter leurs engagements. Pour insuffler un véritable changement, les organisations de la société civile **doivent être en mesure de travailler librement**, sans subir d'ingérence politique et avec la pleine maîtrise de leurs activités et financements.

L'heure n'est plus à l'hésitation, mais à la transformation. Alors que la COP30 marque le dixième anniversaire de l'Accord de Paris, nous entrons dans **une nouvelle ère pour l'action climatique**. Le premier cycle complet de l'Accord étant achevé, les fondements sont posés : nous devons désormais passer sans délai **des négociations à la mise en œuvre**. Les gouvernements doivent agir avec détermination pour remettre notre trajectoire climatique sur la bonne voie. Elle nécessite par ailleurs une étroite collaboration avec les acteurs non-étatiques, y compris le secteur privé, capables de déployer à grande échelle les solutions nécessaires.

Inverser la tendance exige de sortir des logiques cloisonnées et court-termistes. L'action en faveur de l'océan, du climat et de la biodiversité demande une adéquation et une synergie entre les cadres de décision internationaux, notamment : le Cadre Mondial pour la Biodiversité Kunming-Montréal, l'Accord des Nations unies sur la biodiversité en haute mer (BBNJ) et l'Agenda 2030 pour le développement durable. À seulement cinq ans de l'échéance 2030, la fenêtre pour atteindre nos

objectifs se referme rapidement. Pourtant, si courage politique, détermination et coopération sont au rendez-vous, ces **cinq années peuvent changer le cours de notre avenir**. Cette période devrait également être mise à profit pour **anticiper l'avenir de la gouvernance mondiale de l'environnement** au-delà de 2030, afin de passer d'une stratégie de gestion de crise à une véritable résilience de long terme, en tirant les enseignements du passé et en posant les bases d'une transformation systémique.

La protection de l'océan, qui est le socle de la vie sur terre, impose **d'agir urgemment sur les causes directes de son déclin**. Il s'agit en particulier d'amorcer **une sortie progressive des énergies fossiles, de mettre fin aux pratiques les plus néfastes pour les écosystèmes**, mais aussi d'empêcher le développement de nouvelles pratiques telles que l'exploitation minière des grands fonds marins. Nous ne pouvons pas prospérer sans un océan en bonne santé. Comme le rappelle le concept **"One Health"** ("une seule santé"), notre destin est indissociable de celui de l'océan.

Traduire ces ambitions en réalité, appelle à repenser les systèmes qui entraînent cette dégradation, et à évoluer dans notre façon de concevoir la valeur de l'océan, en passant d'une logique de domination à une logique de responsabilité, de l'exploitation à l'harmonie. Abordé de manière holistique, notamment à travers les notions de santé environnementale, d'équité et de résilience économique, **l'océan détient la clé d'un avenir durable**. Une transformation qui requiert des actions immédiates et de long terme, combinant des avancées progressives et des changements audacieux et profonds.

À cette fin, la Plateforme Océan & Climat appelle les décideurs à :

- 1. COMPRENDRE** – Des connaissances sur l'océan, le climat et la biodiversité pour des décisions éclairées ;
- 2. AGIR** – Des solutions fondées sur l'océan au service du climat, de la nature et des sociétés ;
- 3. REPENSER** – De nouveaux systèmes socio-économiques, financiers et politiques pour un océan prospère.



© Gregory Piper

## COMPRENDRE DES CONNAISSANCES SUR L'OCÉAN, LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ POUR DES DÉCISIONS ÉCLAIRÉES

*Dans un monde en évolution rapide, où la science est de plus en plus contestée, nous devons affirmer notre attachement à la recherche et aux connaissances ancestrales des peuples autochtones et des communautés locales, comme autant de fondements de nos processus de prise de décisions. Garantir que les décisions soient guidées par les meilleures connaissances disponibles sur le nexus océan-climat-biodiversité implique de :*

### CONSOLIDER ET INTÉGRER L'OBSERVATION DE L'OCÉAN, LA RECHERCHE ET LE PARTAGE DES CAPACITÉS

- Augmenter les financements publics et privés destinés aux universités et aux centres de recherche, en privilégiant les mécanismes financiers qui soutiennent les partenariats internationaux et renforcent les capacités des pays disposant d'infrastructures de recherches limitées, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire ;
- Soutenir le partage des infrastructures de recherche (p. ex. navires, laboratoires, observatoires, aquariums), des capacités humaines et institutionnelles et des données, afin de réduire les disparités actuelles au sein des États et entre eux, et garantir une recherche équitable ;
- Développer des systèmes d'observation inclusifs et éthiques, intégrant des données écologiques et sociales sur le long terme (notamment sur les usages et les activités humaines), afin d'améliorer l'observation en temps réel et la compréhension de la biodiversité marine, du changement climatique, et des processus écologiques en lien avec les sociétés ;



- Renforcer les connaissances dans les domaines prioritaires suivants : (i) le cycle du carbone côtier et en haute mer, (ii) la conception et l'efficacité des solutions fondées sur la nature en milieu marin et côtier, pour la conservation de la biodiversité, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, (iii) l'approche écosystémique des pêches en lien avec le changement climatique, (iv) les interconnexions entre la santé de l'océan et le bien-être humain dans toutes ses dimensions, (v) le rôle des écosystèmes mésophotiques et profonds dans la régulation du climat et les impacts des activités humaines sur ces écosystèmes, (vi) les impacts du changement climatique sur les systèmes socio-écologiques marins les plus vulnérables, notamment polaires et coralliens, et les répercussions sur leurs capacités d'adaptation et (vii) les changements migratoires et d'habitats des sociétés et de tout le vivant.

## PROMOUVOIR LA CO-CONSTRUCTION DES CONNAISSANCES

- Reconnaître, valoriser et soutenir les savoirs ancestraux des peuples autochtones et des communautés locales, et veiller à leur intégration pleine et entière dans les recherches scientifiques sur l'océan, le climat et la biodiversité ;
- Renforcer l'inclusivité dans la recherche à travers les différentes géographies, cultures, systèmes de connaissances, identités de genre et générations grâce à un meilleur accès aux financements dédiés, à une participation équitable dans les activités de recherche, à des dialogues interculturels et intersectoriels, ainsi qu'à l'adoption de codes de conduites pour les chercheurs ;
- Encourager l'engagement des citoyens dans la recherche à travers la science participative, qu'il s'agisse de collecte et d'analyse de données, de l'interprétation des résultats ou de la mise en œuvre de solutions, pour valoriser les savoirs écologiques locaux, et renforcer la compréhension et la confiance envers la science.

## DIFFUSER ET VALORISER LES SAVOIRS SUR L'OCÉAN

- Améliorer la diffusion des connaissances sur le nexus océan-climat-biodiversité auprès des citoyens, dès leur plus jeune âge, grâce à des réformes éducatives, des outils culturellement appropriés et des approches diverses mêlant arts, culture et plateformes numériques afin d'améliorer la compréhension et la connexion du public à l'océan ;
- Favoriser les apprentissages croisés entre communautés, décideurs, praticiens et chercheurs à travers la création de communautés de pratiques dédiées ;
- Garantir que toute décision repose sur des connaissances fiables et inclusives, en impliquant des détenteurs de savoirs issus de contextes géographiques et culturels variés à toutes les étapes des processus décisionnels ;
- Faire en sorte que les connaissances sur l'océan alimentent l'innovation et les pratiques des entreprises à tous les niveaux – des initiatives locales aux marchés mondiaux – afin que les résultats de la recherche se traduisent en solutions concrètes et commercialisables.



## AGIR DES SOLUTIONS FONDÉES SUR L'OCÉAN POUR LE CLIMAT, LA NATURE ET LES SOCIÉTÉS

***Le moment est venu pour l'ensemble des acteurs de passer des engagements à l'action. Pour relever les défis du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité, nous devons nous tourner vers l'océan - source essentielle de solutions intégrées. L'océan régule le climat, abrite une riche biodiversité marine, est source de nourriture, soutient nos économies et le bien-être de nos sociétés. Mettre à profit ces solutions suppose de :***

### DÉCARBONER LE SECTEUR MARITIME

- Mettre fin à toutes les subventions liées aux énergies fossiles et aux nouveaux projets de développement (concessions, droits d'exploitation ou crédits-bails), tout en planifiant le démantèlement progressif des installations offshore pétrolières et gazières sur la base d'évaluations d'impact rigoureuses ;
- Accompagner les industries maritimes dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, tout en établissant des objectifs mesurables pour la biodiversité afin d'éviter et de réduire les impacts environnementaux et sociaux, notamment :
  - ▷ Atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre dans le transport maritime et ses services associés d'ici 2050, tel que fixé par l'Organisation maritime internationale (OMI), en soutenant le déploiement de carburants zéro ou bas-carbone, de la propulsion vélique et de technologies alternatives ainsi que des mesures d'efficacité énergétique des navires (p. ex. réduction de la vitesse, changements d'itinéraires), en utilisant les recettes générées par des dispositifs de tarification des émissions de CO<sub>2</sub> ;



► Accompagner la transition du secteur de la pêche vers des pratiques à faible empreinte carbone et plus efficaces énergétiquement, du filet à l'assiette, notamment via la transition progressive des engins à fort impact, tels que les chaluts de fond, qui dégradent les fonds marins, compromettent la productivité océanique et libèrent de larges quantités de carbone séquestré dans l'océan;

► Réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre générés par le secteur du tourisme, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment par le développement d'infrastructures plus efficaces énergétiquement et à faibles émissions, par la transition vers une mobilité durable et par l'adoption de modèles économiques éco-responsables.

- Accélérer le déploiement des énergies marines renouvelables grâce à des politiques incitatives, des financements concessionnels et une planification spatiale maritime intégrée, en assurant la protection de la biodiversité et une coopération internationale accrue en matière de transferts de technologies et de renforcement des capacités;
- Veiller à ce que l'élimination du dioxyde de carbone en milieu marin (mCDR) et toute autre approche de géo-ingénierie marine, à quelque échelle que ce soit (y compris pour les activités de recherche), fassent l'objet d'études d'impact environnemental rigoureuses avant toute autorisation afin d'éviter tout préjudice environnemental, qu'elles soient encadrées par des cadres de gouvernance et de suivi intégrés, et qu'elles ne détournent pas les efforts financiers ou politiques de la décarbonation.

## PROTÉGER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS

- Prioriser la qualité des aires marines protégées plutôt que leur seule superficie, en favorisant la protection haute et intégrale au sein et au-delà des juridictions nationales, la représentativité écologique, la connectivité, la gouvernance équitable et la gestion efficace, afin de garantir des résultats positifs pour la biodiversité, la sécurité alimentaire, les modes de subsistance et le climat;
- S'engager à protéger et à gérer durablement 100 % des écosystèmes côtiers de carbone bleu (herbiers marins, marais salés, mangroves) afin de prévenir la libération irréversible du carbone séquestré et de préserver sur le long terme leur rôle dans l'atténuation du changement climatique, le soutien de la biodiversité et l'adaptation des littoraux;
- Conditionner la reconnaissance d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) à l'obtention de preuves solides démontrant des bénéfices durables pour la biodiversité, in situ et à long terme, fondées sur un suivi continu et soutenues par une gouvernance adaptative et équitable, afin de compléter efficacement les aires protégées, de les intégrer à l'échelle plus large des habitats marins et de renforcer leur connectivité écologique;
- Privilégier la restauration passive plutôt qu'active, particulièrement dans les zones où cette dernière semble irréaliste (p. ex. les écosystèmes profonds et mésophotiques), pour permettre aux écosystèmes de se rétablir naturellement, et garantir l'additionnalité aux mesures préexistantes ou prévues, afin de maximiser la restauration écologique et les bénéfices pour le climat.

## ADAPTER ET RENFORCER LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS, DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS

- Concevoir des trajectoires d'adaptation côtière à long terme, y compris dans les espaces urbains, afin de combiner et d'organiser diverses réponses spatiales et temporelles, notamment les restrictions sur l'aménagement du littoral, la protection, l'adaptation in situ, les solutions fondées sur la nature et la recomposition spatiale;
- Adopter une approche de gestion dynamique permettant aux mesures d'adaptation d'évoluer dans le temps, de prendre en compte l'incertitude climatique face à la variabilité des conditions environnementales et à l'émergence de points de bascule climatiques ou socio-économiques, tout en poursuivant des objectifs de résilience à long terme;
- Accompagner le secteur et les industries maritimes dans leurs efforts d'adaptation aux impacts du changement climatique, en mettant en place une planification spatiale maritime robuste qui intègre les interactions terre-mer, et en promouvant des infrastructures et des chaînes de valeur résilientes face au changement climatique, afin de réduire leurs impacts sur le littoral, de renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes, et d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre;
- Soutenir la transition de la pêche et de l'aquaculture vers des standards de durabilité plus élevés et mieux adaptés au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité, notamment en renforçant les standards de gestion, en promouvant des pratiques équitables et à faible impact (p. ex. l'approche écosystémique, la pêchécologie, et l'aquaculture à faible niveau trophique), et en soutenant la formation et la reconversion des pêcheurs.







## REPENSER DE NOUVEAUX SYSTÈMES SOCIO-ÉCONOMIQUES, FINANCIERS ET POLITIQUES POUR UN OCÉAN PROSPÈRE

**La santé de l'océan doit être restaurée, et non davantage compromise. Pour ce faire, il faut repenser les moteurs de son déclin : nos systèmes socio-économiques, financiers et politiques. Nous devons rompre avec les modèles fondés sur l'exploitation au profit d'approches fondées sur la protection du vivant, la sobriété et l'interdépendance. Un exemple à suivre peut être celui de l'économie bleue régénérative qui vise à protéger et restaurer les écosystèmes marins, tout en favorisant croissance inclusive, prospérité et résilience. Cette transition exige à la fois des actions immédiates et une vision à long terme, à commencer par :**

### FAIRE ÉVOLUER LES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX VERS DE NOUVELLES VALEURS

- Tenir compte de toutes les dimensions du bien-être des humains et des écosystèmes – santé physique et mentale, bien-être environnemental, socio-économique et culturel – notamment à travers des études de risques et de vulnérabilité appropriées, et faire de leur amélioration un objectif central des politiques publiques ;
- Adopter une approche fondée sur les droits pour corriger les asymétries de pouvoir et reconnaître l'ensemble des parties prenantes et des détenteurs de droits, y compris les groupes historiquement marginalisés : peuples autochtones, communautés locales, pêcheurs artisanaux, femmes et jeunes, et garantir leur participation effective et significative aux prises de décisions et aux initiatives à tous les niveaux ;

- Renforcer la “justice bleue” par le développement des capacités et des partenariats, pour promouvoir l'équité en intégrant ses différentes dimensions dans les politiques et pratiques liées à l'océan, et par le suivi de sa mise en œuvre ;
- Promouvoir l'économie bleue régénérative afin de favoriser des transformations systémiques alignant les économies sur l'intégrité écologique, la solidarité et la résilience climatique à long terme, notamment en réorientant les subventions néfastes, en mobilisant des financements mixtes et en soutenant les petites et moyennes entreprises.

### RÉFORMER LES SYSTÈMES FINANCIERS

- Créer les conditions favorables au déverrouillage et au maintien d'investissements massifs et durables pour la protection de l'océan – en reconnaissant que les rendements financiers dépendent des services fournis par l'océan – par le renforcement des incitations réglementaires, par la mobilisation des cofinancements public-privé, et par l'élaboration de programmes de préparation à l'investissement privilégiant la résilience des écosystèmes à long terme, plutôt que le profit à court terme ;
- Conditionner les financements publics et privés à des critères clairs, mesurables et positifs pour l'océan, afin de garantir l'alignement de ces investissements avec les objectifs de durabilité et d'équité, en intégrant les externalités environnementales et sociales dans les systèmes de comptabilité nationale, et en développant des incitations fiscales et des outils de réduction des risques pour mobiliser le capital privé ;
- Permettre un accès direct et équitable aux financements pour les communautés côtières les plus exposées, y compris les groupes marginalisés, en concevant des mécanismes de financement adaptés aux besoins et réalités locales, et en débloquant de petits montants directement exploitables pour soutenir les solutions locales et concrètes ;
- Réorienter les subventions néfastes pour l'environnement et les sociétés – en particulier celles qui encouragent les activités maritimes à fortes émissions et à forts impacts – vers des solutions intégrées fondées sur l'océan, tout en garantissant une transparence totale du suivi et du reporting des subventions, appuyée par des études d'impact rigoureuses, conditionnant tout renouvellement de financements publics.



## TRANSFORMER LES SYSTÈMES POLITIQUES ET DE GOUVERNANCE

- Adopter des modèles de gouvernance décentralisés, polycentriques et inclusifs afin que les décisions politiques et de gestion soient prises au niveau le plus proche possible des réalités garantissant que les solutions soient adaptées au contexte, favorisant ainsi l'appropriation locale de ces décisions, une culture du risque partagée et l'implication active des parties prenantes dans la construction d'un avenir conforme à leurs besoins et à leurs aspirations ;
- Faire le lien entre ambitions globales et mise en œuvre locale, y compris via un leadership régional, afin d'améliorer la coordination entre les différents niveaux de gouvernance, de mobiliser les capacités locales pour renforcer les systèmes de gouvernance, et de développer des solutions transfrontalières, comme les approches socio-écosystémiques ;
- Construire une gouvernance océanique responsable et efficace de l'océan à tous les niveaux, en renforçant les mécanismes d'application et de conformité par des sanctions et des incitations plus fortes, tout en améliorant la transparence et les mécanismes d'apprentissage, et en soutenant le développement des capacités institutionnelles pertinentes ;
- Aligner les efforts fondées sur l'océan en matière de climat et de biodiversité à tous les niveaux afin de renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques, en développant des solutions intégrant lutte contre le changement climatique et protection de la biodiversité, en coordonnant le développement et la mise en œuvre des stratégies nationales pour le climat et la biodiversité, et en harmonisant les objectifs mondiaux entre les cadres.



# APPEL À L'ACTION

L'océan détient le pouvoir de façonner notre avenir. Par la richesse de la biodiversité qu'il abrite et son rôle dans la machine climatique, sa santé est une condition *sine qua non* au maintien de la vie sur Terre. Dix ans après l'Accord de Paris, la Plateforme Océan & Climat réitère son plaidoyer en faveur d'un «océan en bonne santé, un climat protégé».

Passer d'une stratégie de gestion de crises à une résilience de long terme, et d'un cloisonnement de la pensée à des approches systémiques, appelle à des changements transformateurs. Pour pousser ce changement, l'heure est venue de mettre en œuvre des solutions fondées sur la science et soutenues par des financements robustes.

**Pour réaliser cette vision, les membres de la Plateforme Océan & Climat s'unissent afin de porter la voix collective de l'océan, du climat et de la biodiversité. Nous exhortons donc les décideurs à :**

**1. Arrêter le développement des énergies fossiles** avec l'interdiction de tout nouveau projet et la réorientation des subventions dédiées, tout en **accéléralant le développement juste et équitable des énergies renouvelables responsables** en adéquation avec l'objectif de 1,5 °C de l'Accord de Paris.

**2. Inclure les solutions fondées sur l'océan dans les stratégies nationales** pour l'atténuation, l'adaptation et la résilience face au changement climatique (dans les secteurs clés des énergies marines renouvelables, du transport maritime, de la conservation marine, des systèmes alimentaires aquatiques et du tourisme côtier), et soutenir les parties prenantes dans leurs efforts pour concrétiser les **Ocean Breakthroughs**;

**3. Développer une gouvernance holistique pour les techniques d'élimination du dioxyde de carbone en milieu marin**, fondée sur la décision X/33 de la CDB, la Convention et le Protocole de Londres et l'Accord BBNJ, avec une application stricte du principe de précaution afin d'évaluer les impacts potentiels avant toute expérimentation sur le terrain, et en s'appuyant sur une recherche rigoureuse et indépendante;

**4. Adopter le cadre "zéro-émission nette" de l'Organisation maritime internationale (OMI)** afin d'engager la transition du secteur du transport maritime vers des carburants, des technologies et des sources d'énergie zéro ou bas-carbone, complété par des mesures incitatives et de cadres de régulation nationaux et régionaux, ainsi que des garanties d'équité ;

**5. Protéger efficacement au moins 30% de l'océan en application du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal**, notamment en assurant la protection haute et intégrale de 30% de la haute-mer, et œuvrer à la mise en œuvre du **Principe de protection** pour faire de la préservation de l'océan la norme plutôt que l'exception ;

**6. Adopter un moratoire sur l'exploitation minière des grands fonds** jusqu'à l'obtention d'informations scientifiques indépendantes et complètes, garantissant que ces activités ne nuisent pas à la séquestration marine du carbone, aux écosystèmes marins et à la biodiversité, tout en s'assurant de leur légitimité sociale et de l'existence des structures de gouvernance requises ;

**7. Interdire les subventions à la pêche néfastes**, en cohérence avec l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les subventions à la pêche, et en élargissant sa portée afin de supprimer les incitations liées au carburant favorisant des pratiques de pêche industrielles à fortes émissions et à forts impacts, et de réorienter ces aides vers des pratiques de pêche durables et la conservation ;

**8. Concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation côtière dynamiques**, notamment la recomposition spatiale, en collaboration avec les collectivités locales et les parties prenantes, en privilégiant l'adaptation fondée sur les écosystèmes lorsque cela est approprié, et s'engager auprès de la **Coalition de villes et régions Ocean Rise & Coastal Resilience** afin de répondre aux effets de la montée du niveau de la mer ;

**9. Renforcer les synergies** pour une gouvernance de l'océan et des solutions plus intégrées (CCNUCC, CDB, AIFM, BBNJ, UNOC, etc.), notamment en organisant un **« Sommet mondial des dirigeants pour l'océan »**, en parallèle de la première COP BBNJ, et des suivantes si nécessaire, réunissant chefs d'État, directeurs des institutions des Nations unies et représentants de la société civile ;

**10. Lancer un processus mondial inclusif pour définir un agenda post-2030** en s'appuyant sur les enseignements tirés des Objectifs de développement durable, afin d'en assurer la continuité au sein d'une feuille de route révisée centrée sur l'intégration, l'efficacité et la transparence, au service d'un futur plus désirable pour l'humanité et la planète.



Association Française d'Histoire  
 Blue Alliance  
 MARINE PROTECTED AREAS  
 BLUE MARINE FOUNDATION  
 BLUESEEDS  
 Sulubaaï Environmental Foundation  
 Fondation tara océan explorer et partager  
 FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL  
 FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT  
 BLUE SOCIETY.ORG  
 care  
 cnrs  
 CWR  
 Deutsche Meeresstiftung German Ocean Foundation  
 GLOBAL OCEAN FORUM  
 GLOBAL OCEAN TRUST  
 UICN Comité Français  
 Conservatoire du littoral  
 CONSULT OCEAN  
 coral GUARDIAN  
 High Seas Alliance  
 INSTITUT FRANÇAIS DE LA MER  
 Ifremer  
 INSTITUT PAUL RICARD OCÉANOGRAPHIQUE  
 DOSI DEEP-OCEAN STEWARDSHIP INITIATIVE  
 deepsea conservation coalition  
 enviromer  
 ENVIRONMENTAL JUSTICE FOUNDATION  
 Institut Océanographique Monaco  
 ISblue The interdisciplinary graduate school for the blue planet  
 OA ALLIANCE INTERNATIONAL ALLIANCE TO COMBAT OCEAN ACIDIFICATION  
 Esprit de Velox  
 Ethic Ocean  
 Europe Jacques Delors THINKING EUROPE  
 EXPEDITION 7<sup>e</sup> CONTINENT  
 ICRI  
 ifaw International Fund for Animal Welfare  
 IUCN  
 Island Conservation Nature. Oceans. People.  
 Expédition MED  
 EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD  
 Fauna & Flora Saving Nature Together  
 FINANCEFORIMPACT  
 KRESK 4 OCEANS  
 KYMA sea conservation & research  
 MARVIVA  
 MedPAN  
 FONDATION DE LA MER  
 FONDATION GoodPlanet  
 FONDATION JACQUES ROUGERIE GÉNÉRATION ESPACE MER INSTITUT DE FRANCE  
 FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO  
 MISSION SeaOrbiter CREATIONS JACQUES ROUGERIE  
 MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE  
 Nausicaä BOULOGNE-SUR-MER  
 OACIS









## PLATEFORME OCÉAN & CLIMAT

### ENDOSSÉ PAR :

---



**2021**  
**2030** United Nations Decade  
of Ocean Science  
for Sustainable Development

### AVEC LE SOUTIEN DE :

---

